

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

**Association Mission Locale  
Ouest Côtes d'Armor**

1, rue du Muguet  
CS 40131  
22301 Lannion Cedex

**Exercice clos le 31 Décembre 2018**

**Yvon Robbe- Audit et Conseil**

SAS d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 161 160 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
de Bretagne et membre de la Compagnie  
régionale de Rennes.  
RCS Rennes B 529 328 965  
6, parc de Brocéliande  
35760 Saint Grégoire

**ASSOCIATION MISSION LOCALE  
OUEST COTES D'ARMOR  
1, rue du Muguet  
22300 LANNION**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos au 31/12/2018**

Aux membres de l'association,

**1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION MISSION LOCALE OUEST COTES D'ARMOR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION MISSION LOCALE OUEST COTES D'ARMOR à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels intitulé « informations générales complémentaires » concernant les Fonds Associatifs.

**2. FONDEMENT DE L'OPINION**

❖ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Exercice clos le 31 12 2018

#### ❖ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation et de traitement des engagements en matière de pension et retraite. Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par l'association et avons vérifié par sondage sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Exercice clos le 31 12 2018

## **5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ASSOCIATION MISSION LOCALE OUEST COTES D'ARMOR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

Exercice clos le 31 12 2018

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire le 22 Mai 2019

**Le Commissaire aux Comptes  
Yvon Robbe Audit et Conseil****Yvon Robbe**

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMM LISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 463	1 463				
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	207 617	172 621	34 995	28 669	6 327	22.07
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	1 420		1 420	1 420			
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 340		1 340	800	540	67.50	
<b>Total I</b>	<b>211 839</b>	<b>174 084</b>	<b>37 755</b>	<b>30 888</b>	<b>6 867</b>	<b>22.23</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULÁ	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits Intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Créances usagers et comptes rattachés							
Autres créances	267 194		267 194	226 971	40 223	17.72	
Valeurs mobilières de placement	126 564	2 251	124 313	145 261	-20 948	-14.42	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	226 491		226 491	118 990	107 501	90.34	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	<b>620 249</b>	<b>2 251</b>	<b>617 999</b>	<b>491 222</b>	<b>126 776</b>	<b>25.81</b>	
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>832 088</b>	<b>176 335</b>	<b>655 754</b>	<b>522 111</b>	<b>133 643</b>	<b>25.60</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

		<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
				<b>31/12/2018</b>	<b>12</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>								
	Fonds associatifs sans droit de reprise								
	Ecarts de réévaluation			34 387		34 387			
	Réserves :								
	Réserves statutaires ou contractuelles								
	Réserves réglementées								
	Autres réserves								
	Report à nouveau			-183 566		-184 734		1 168	0.63
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>			<b>263 742</b>		<b>1 168</b>		<b>262 574</b>	<b>NS</b>
	Autres fonds associatifs								
	Fonds associatifs avec droit de reprise :								
	Apports								
	Legs et donations								
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs								
	Ecarts de réévaluation								
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			11 282				11 282		
Provisions réglementées									
Droit des propriétaires									
<b>Total I</b>			<b>125 845</b>		<b>-149 179</b>		<b>275 024</b>	<b>184.36</b>	
	<b>Comptes de liaison</b>								
	<b>Total II</b>								
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques					40 000	-40 000	-100.00	
	Provisions pour charges			125 667		347 177	-221 510	-63.80	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement								
	Fonds dédiés sur autres ressources								
	<b>Total III</b>		<b>125 667</b>		<b>387 177</b>		<b>-261 510</b>	<b>-67.54</b>	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires								
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)					3 569	-3 569	-100.00	
	Emprunts et dettes financières divers								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			55 525		27 628	27 897	100.98	
	Dettes fiscales et sociales			258 732		235 562	23 170	9.84	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								
	Autres dettes			89 985		17 355	72 630	418.50	
Instrument de trésorerie									
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance								
	<b>Total IV</b>		<b>404 242</b>		<b>284 113</b>		<b>120 129</b>	<b>42.28</b>	
	Ecarts de conversion passif (V)								
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>655 754</b>		<b>522 111</b>		<b>133 643</b>	<b>25.60</b>	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et autres créanciers de banques

404 242      284 113  
3 569

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	613 770	583 710	30 060	5.15
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation	1 219 762	1 218 532	1 230	0.10
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	61 571	9 031	52 540	581.76
Collectes Cotisations Autres produits	113 941	187 600	-73 659	-39.26
<b>Total I</b>	<b>2 009 044</b>	<b>1 998 874</b>	<b>10 170</b>	<b>0.51</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	424 394	449 088	-24 693	-5.50
Impôts, taxes et versements assimilés	91 150	75 054	16 096	21.45
Salaires et traitements	1 055 220	1 071 120	-15 900	-1.48
Charges sociales	418 825	400 056	18 769	4.69
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur Immobilisations : dotations aux amortissements Sur Immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 265	14 954	-3 689	-24.67
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	97		97	
<b>Total II</b>	<b>2 000 951</b>	<b>2 010 272</b>	<b>-9 321</b>	<b>-0.46</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>8 093</b>	<b>-11 398</b>	<b>19 491</b>	<b>171.00</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif Immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 094	5 290	-4 195	-79.31
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>1 094</b>	<b>5 290</b>	<b>-4 195</b>	<b>-79.31</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 251		2 251	
Intérêts et charges assimilés	595	351	243	69.19
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>2 846</b>	<b>351</b>	<b>2 494</b>	<b>709.59</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>-1 751</b>	<b>4 938</b>	<b>-6 689</b>	<b>-135.47</b>
<b>3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>6 342</b>	<b>-6 460</b>	<b>12 802</b>	<b>198.17</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	571	8 560	-7 989	-93.33
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 118	70	3 048	NS
Reprises sur provisions et transferts de charges	255 000	11 119	243 881	NS
<b>Total VII</b>	<b>258 689</b>	<b>19 749</b>	<b>238 940</b>	<b>NS</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 093	12 102	-11 009	-90.97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	196	20	176	884.24
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>1 289</b>	<b>12 121</b>	<b>-10 833</b>	<b>-89.37</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>257 400</b>	<b>7 628</b>	<b>249 772</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>Total des produits (I+II+V+VII)</b>	<b>2 268 828</b>	<b>2 023 913</b>	<b>244 915</b>	<b>12.10</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>2 005 085</b>	<b>2 022 745</b>	<b>-17 659</b>	<b>-0.87</b>
<b>Solde Intermédiaire</b>	<b>263 742</b>	<b>1 168</b>	<b>262 574</b>	<b>NS</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>263 742</b>	<b>1 168</b>	<b>262 574</b>	<b>NS</b>

ASSOCIATION MISSION LOCALE OUEST COTES D' ARMOR  
1 rue du Muguet  
CS 40131  
22300 LANNION

**ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018**

**SORECOR**  
*1 Impasse Roud Ar Roc h*  
**BP 80126**  
**22300 LANNION**

SORECOR

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>15</b>
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des Immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

##### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

##### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

##### Informations générales complémentaires

Afin d'améliorer la situation des Fonds Associatifs de l'association au 31 décembre 2018, le bureau a décidé de constater en produits exceptionnels la reprise des provisions pour Fonds de Roulement et Garantie Jeunes constatées au cours des exercices précédents pour un montant total de 255.000€

Ainsi les Fonds Associatifs deviennent positifs et s'élèvent à 125.845 €.

Pour apprécier le résultat de l'activité 2018, il convient de se reporter au résultat courant de l'exercice qui s'élève à + 6.341 €

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	1 463		
Installations générales agencements aménagements divers	6 115		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	188 170		17 787
<b>TOTAL</b>	194 285		17 787
Autres titres immobilisés	1 420		
Prêts, autres immobilisations financières	800		640
<b>TOTAL</b>	2 220		640
<b>TOTAL GENERAL</b>	197 967		18 427

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 463	1 463
<b>TOTAL</b>			1 463	1 463
Installations générales agencements aménagements divers			6 115	6 115
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 456	201 502	201 502
<b>TOTAL</b>		4 456	207 617	207 617
Autres titres immobilisés			1 420	1 420
Prêts, autres immobilisations financières		100	1 340	1 340
<b>TOTAL</b>		100	2 760	2 760
<b>TOTAL GENERAL</b>		4 556	211 839	211 839

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 463			1 463
<b>TOTAL</b>	1 463			1 463
Installations générales agencements aménagements divers	3 911	849		4 760
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	161 706	10 416	4 260	167 862
<b>TOTAL</b>	165 616	11 265	4 260	172 621
<b>TOTAL GENERAL</b>	167 079	11 265	4 260	174 084

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	849				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 416				
<b>TOTAL</b>	11 265				
<b>TOTAL GENERAL</b>	11 265				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	132 177		6 510		125 667
Autres provisions pour risques et charges	255 000		255 000		
<b>TOTAL</b>	<b>387 177</b>		<b>261 510</b>		<b>125 667</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		2 251			2 251
<b>TOTAL</b>		<b>2 251</b>			<b>2 251</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>387 177</b>	<b>2 251</b>	<b>261 510</b>		<b>127 918</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation financières exceptionnelles		2 251	6 510		
			255 000		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 340	1 340	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 595	6 595	
Débiteurs divers	260 600	260 600	
<b>TOTAL</b>	<b>268 534</b>	<b>268 534</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	55 525	55 525		
Personnel et comptes rattachés	97 923	97 923		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160 809	160 809		
Autres dettes	89 985	89 985		
<b>TOTAL</b>	<b>404 242</b>	<b>404 242</b>		

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	264 190
<b>Total</b>	<b>264 190</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 620
Dettes fiscales et sociales	170 921
<b>Total</b>	<b>177 541</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour charge est comptabilisée et ajustée chaque année compte tenu de l'évolution de l'effectif de l'Association, des rémunérations et des versements effectués dans le cadre des contrats "Indemnités de fin de carrière".

Au 31 décembre 2018, l'engagement de retraite global est estimé à 125.667 €, après prise en compte des versements effectués sur un contrat souscrit auprès de UFF (Evolution passif social) pour un total de 74.189 € .